

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2026 / 0221

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Pôle Education Enfance/Jeunesse  
Service Animation Enfance  
Tél : 04.66.56.11.20  
Réf : AGP/SR/2026.04

**Objet** : Convention de prestation de services à titre gracieux avec Mme Martine DESCOMBE pour l'organisation d'un atelier conte intitulé « Raconte moi une histoire » pour l'accueil de loisirs sans hébergement La Cabane des Cévennes sur la commune de Les Mages le mercredi 13 mai 2026 de 9h30 à 11h30

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2026\_01\_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** la proposition de Mme Martine DESCOMBE d'organiser un atelier conte intitulé « Raconte moi une histoire » pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sans hébergement La Cabane des Cévennes de la Communauté Alès Agglomération sur la commune de Les Mages le mercredi 13 mai 2026,

**Considérant** que la prestation souhaitée ne peut être assurée que par Mme Martine DESCOMBE,

**Considérant** que Mme Martine DESCOMBE propose cette animation à titre gracieux,

### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1** :

Mme Martine DESCOMBE domiciliée 367 avenue du Moulin – 30960 Les Mages est retenue au titre de la présente prestation, à titre gracieux.

#### **ARTICLE 2** :

Une convention définissant les modalités de la prestation sera signée avec l'intervenant pour l'organisation d'un atelier conte intitulé « Raconte moi une histoire » à destination des enfants fréquentant l'accueil de loisirs sans hébergement La Cabane des Cévennes de la Communauté Alès Agglomération sur la commune de Les Mages, le mercredi 13 mai 2026, de 9h30 à 11h30.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 30 AVR. 2026

Le président  
Christophe RIVENQ

